

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 23 octobre 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

11,3 millions de francs pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux loisirs

Dans le cadre des travaux d'élaboration du schéma directeur du handicap et de la dépendance conduits depuis 2016, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a lancé, en juin dernier, un appel à projets baptisé Handi'loisirs visant à favoriser l'accès des personnes handicapées aux lieux et activités de loisirs.

Neuf projets de sept collectivités différentes ont été réceptionnés. Parmi eux, le jury de sélection, réuni le 28 septembre 2018, a décidé d'en retenir cinq, et de leur attribuer 11,3 millions de francs. Une première édition avait déjà permis au cours du premier semestre 2018 de financer cinq projets visant l'aménagement de sites de pleine nature, pour un montant de 13,5 millions de francs.

Les cinq projets retenus sont les suivants :

- commune de Houailou : participation au financement de l'équipement handi'sport de la salle omnisports de la commune (4 millions de francs),
- commune de Dumbéa : finalisation de l'accès à la baignade de la plage de Nouré (2,8 millions de francs),
- province Sud : projet « Dans le même courant » visant le financement à 80 % de l'aménagement de deux rampes d'accès à la rivière dans le Parc de la rivière bleue (1,8 million de francs),
- commune de Bourail : projet de parcours « Handi'plaisirs » visant le financement à 80 % de l'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite à un parc communal (1,7 million de francs),
- commune de Nouméa : acquisition de trois fauteuils de baignade pour personnes à mobilité réduite (1 million de francs).

* *
*